



Halte à la répression anti-syndicale à Melle (79) ! Mobilisons-nous à Poitiers le 12 octobre !

Nos collègues de Melle (79), mis en cause pour leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C, passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. Ce ne sont pas trois, mais quatre collègues qui sont convoqués à des Conseils de discipline : l'acharnement anti-syndical est encore monté d'un cran.

A Poitiers, les personnels de l'Éducation se sont mobilisés à plusieurs reprises, le 10, 11 et 12 mars, le 24 juin puis le 16 juillet, devant le rectorat de Poitiers, pour soutenir les trois collègues et demander l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions ; de plus, une large campagne nationale de soutien a porté les faits à la connaissance de l'opinion publique et de tous les personnels.

Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables. Dans bon nombre d'académies, des enseignantes et enseignants, des militants syndicalistes, se sont vus inquiétés et poursuivis pour fait de grève. La répression doit cesser.

Nos organisations exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre nos camarades de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanc, à Melle comme ailleurs. Nos organisations se sont adressées au ministre dans ce sens.

Nos organisations syndicales nationales seront présentes à Poitiers lors du rassemblement organisé le 12 octobre à 13 heures. Elles appellent les personnels à y participer, à montrer leur solidarité par tous les moyens (prises de positions, motions, rassemblements devant les DSDEN et rectorats à l'occasion des Conseils de discipline).